

Les volailles de qualité marquent le pas

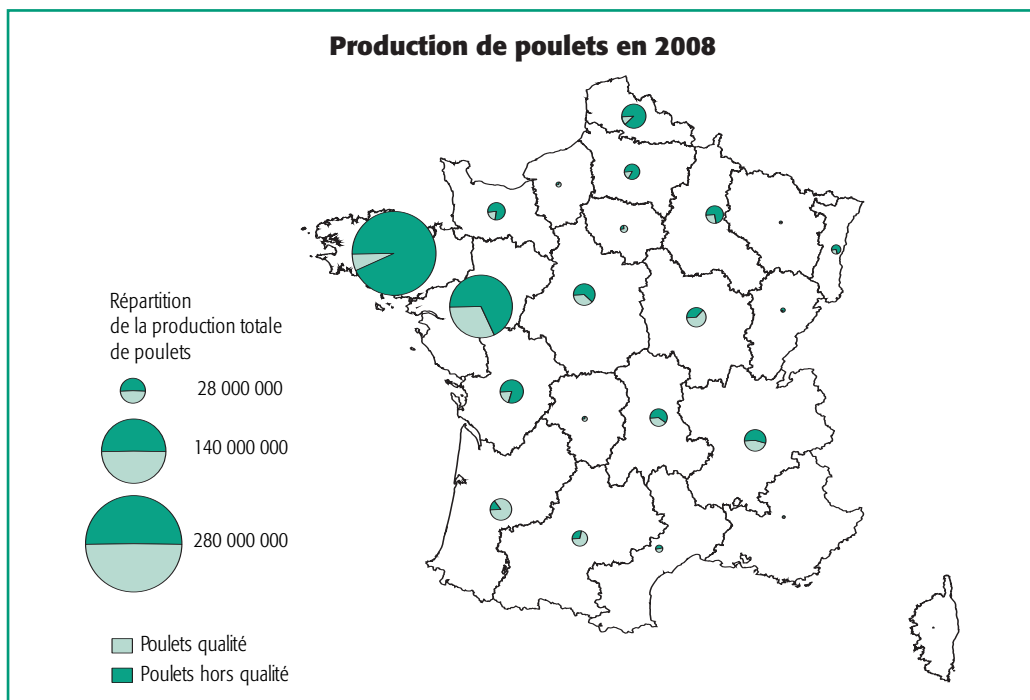
En 2008, 19 600 exploitations ont eu une activité avicole. Plus de 65 % d'entre elles sont concentrées dans quatre régions : Pays de Loire, Bretagne, Aquitaine et Midi-Pyrénées. La production de volailles de qualité marque le pas. Près d'un dixième des bâtiments de poudeuses en cage est déjà aux normes européennes de 2012.

De 2004 à 2008, le nombre de producteurs de poulets a diminué mais les volumes produits restent stables. Cette apparente stabilité masque une redistribution des productions au détriment de la filière qualité qui marque un net repli depuis la crise aviaire d'octobre 2005 : baisse de 9 % pour les poulets label, 5 % pour les AOC¹. La part globale de la filière poulets de qualité représente désormais moins de 15 % (16,2 % en 2004) de la production totale de poulets. Cette part atteint à peine 10 % pour les exploitations ayant une

activité avicole récente. Parmi les exploitations produisant des poulets de qualité en 2004 et toujours en activité en 2008, une sur cinq a abandonné cette production. Leur part de production de qualité passe de 90 à 84 % de leur production de gallus. La production issue de l'agriculture biologique fait exception, +10 %, tout en restant marginale en volume (0,6 % de la production totale de poulets). En 2008, la Bretagne reste la région la plus productrice de poulets de chair, avec près de 40 % de la production nationale. Elle s'est recentrée sur le poulet standard qui représente 52 % de sa production. La part du poulet certifié se réduit, celle du poulet label se maintient. Les Pays de la Loire produisent 22 % de la production nationale. Dans cette région, la part du poulet standard se réduit alors que celle du poulet léger type export progresse. Le poulet label conserve la même quote-part, autour de 21 %.

Poursuite du déclin de la dinde

Le déclin de la production de dindes, amorcé depuis plusieurs années s'accélère sur 4 ans : un producteur sur trois a cessé son activité entraînant une perte de production de 33 %. Les aviculteurs actifs en 2004 et 2008 semblent >



Source : Agreste, SSP, enquêtes avicoles 2008

1. AOC : appellation d'origine contrôlée.

Production de volailles en 2008	Ensemble poulets	Dindes et dindons	Pintades	Canards à rôtir	Canards gras	Oies à rôtir	Oies grasses	Cailles	Pigeons	Total
Nombre de producteurs	10 528	3 271	2 958	1 871	2 664	588	280	168	253	15 320
Production en milliers de têtes	706 304	58 905	27 362	37 825	29 708	204	364	38 374	4 623	903 669

Une exploitation peut produire plusieurs espèces de volailles.

Source : Agreste, SSP, enquêtes avicoles 2008

➤ avoir libéré leurs bâtiments de dindes pour y produire des poulets légers ou des coquelets. La Bretagne et les Pays de Loire assurent 75 % de la production française de dindes. La production de dindes fermières est marginale.

298 œufs par poule par an

Avec près de 12 milliards d'œufs de consommation de poule produits en 2008, la France est avec l'Allemagne en tête des pays producteurs européens. La production d'œufs de consommation n'échappe pas à l'hégémonie de la Bretagne : près d'un œuf de consommation de poule sur deux est produit dans cette région. Les deux autres grandes régions productrices sont Rhône-Alpes et Pays de la Loire avec près de 10 % de la production française pour chacune. La production totale d'œufs de consommation de poules recule de 3 % depuis 2004. Celle d'œufs issus de l'agriculture biologique représente 3 % de la production

totale et progresse de 10 %. Compte tenu du taux d'occupation des bâtiments de pondeuses, le nombre moyen d'œufs par poule atteint 298 par an. Si la superficie totale des bâtiments ne régresse que de 4 %, près d'une exploitation sur six élevant des pondeuses d'œufs de consommation a disparu depuis 2004. Les éleveurs vont être tenus de se conformer aux nouvelles normes européennes de bien-être animal en vigueur à compter de 2012. Cette réglementation va imposer un espace minimal de 750 cm² par poule au lieu de 550 cm² actuellement. En 2008, près d'un bâtiment sur dix abritant des pondeuses en cage est déjà aménagé aux nouvelles normes, soit environ 4,4 millions de places sur 35 millions actuellement. Plus du tiers (38 %) des éleveurs de pondeuses non encore équipés de cages aux normes 2012 déclare vouloir le faire d'ici la fin de 2011, les autres n'envisageant pas de le faire au moment de l'enquête

ou ne se prononçant pas. Ainsi, 58 % des bâtiments non encore aménagés aux normes ne sont pas prévus actuellement de l'être, soit 14,6 millions de places (42 % de la capacité actuelle). Le souhait de moderniser est inversement proportionnel à l'âge des bâtiments. Seulement un tiers des bâtiments construits de 1974 à 1980 seraient mis aux normes 2012 contre plus de la moitié de ceux terminés depuis l'an 2000. Les bâtiments les plus anciens verraient leur capacité augmenter de 10 % alors qu'elle ne progresserait pas pour les plus récents.

Un bâtiment sur trois rénové

Le parc de bâtiments et abris s'élève à 55 000 unités dont 50 000 sont des bâtiments fermés avec ou sans parcours. Ils occupent 24 millions de m² (23 pour les bâtiments fermés). Les 22 400 bâtiments fermés sans parcours sont plus grands que ceux qui en possèdent un (750 contre 246 m²). Les abris sont souvent des installations particulières pour un type d'élevage bien précis comme les poulets des Landes ou la filière gras du sud Ouest. Les parcours (hors parcours en liberté totale) couvrent 29 000 hectares dont 13 000 pour les poulets de qualité : le parcours moyen d'un

Pour en savoir plus...

■ Agreste Conjoncture aviculture – Synthèses n° 2010\102 – janvier 2010

■ « L'aviculture en 2004 », Les Dossiers n° 3 – décembre 2008

■ « Enquête aviculture 2004 », Chiffres et données agricole n° 176 – février 2006

■ « Des poulaillers de ponte plus grands et des parcours pour le poulet », Primeur n° 165 – juillet 2005

et le site internet du SSP : www.agreste.agriculture.gouv.fr

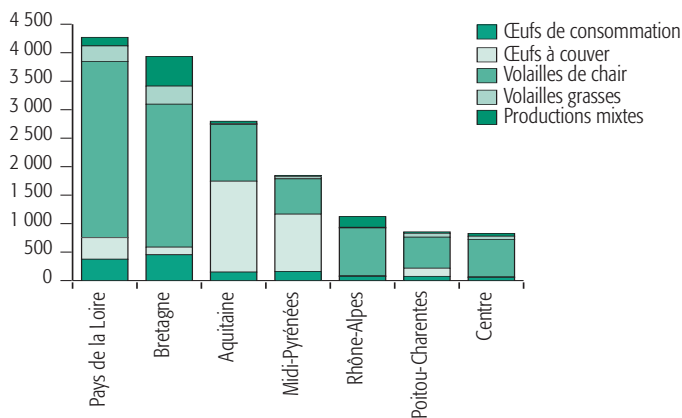
Production d'œufs de consommation en 2008	Poules non bio élevées en cage	Poules non bio élevées au sol	Poules non bio élevées en plein air	Poules bio	Cailles
Nombre de producteurs	665	278	842	282	22
Production en milliers	9 839 001	520 573	1 135 094	363 077	83 213

Source : Agreste, SSP, enquêtes avicoles 2008

Production d'œufs à couvrir en 2008	Gallus pour la ponte	Poulets pour la chair	Dindes industrielles	Dindes fermières	Pintades	Canes filière à rôtir	Canes filière à gaver	Œufs embryonnés
Nombre de producteurs	178	327	162	8	19	98	89	33
Production en milliers	534 543	888 131	157 830	3 062	55 527	78 956	115 672	161 207

Source : Agreste, SSP, enquêtes avicoles 2008

Répartition des exploitations avicoles selon la spécialisation dans les principales régions en 2008



Source : Agreste, SSP, enquêtes avicoles 2008

➤ bâtiment de poulets label approche 1,1 hectare. Cinq régions regroupent près de 60 % des superficies bâties : Pays de Loire, Bretagne, Aquitaine, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes. Les bâtiments les plus grands se retrouvent dans les filières ponte, principalement pour les pondeuses d'œufs en cage avec 1 100 m² en moyenne et les pondeuses d'œufs à couver avec 1 040 m². En Aquitaine, spécialiste des volailles grasses, le nombre moyen de bâtiments par exploitation est supérieur à 5 contre 2,8 en moyenne nationale ; leur superficie moyenne est inférieure à 160 m² contre plus de 430 m² pour l'ensemble. Un bâtiment sur cinq a moins de 10 ans, mais 14 % du parc a été construit avant 1975. Les bâtiments les plus récents sont ceux destinés aux élevages alternatifs¹ de pondeuses d'œufs de consommation et aux volailles prêtes à gaver. Les plus anciens sont destinés aux volailles prêtes à pondre (23 ans en moyenne). La taille moyenne des bâtiments construits diminue régulièrement depuis 30 ans sauf pour les pondeuses d'œufs de consommation. Un bâtiment sur trois a été rénové au moins une fois depuis sa construction. La moitié des bâtiments fermés est destinée aux poulets, les poulets

label à eux seuls occupant les deux tiers des bâtiments fermés avec parcours. Plus de 93 % des bâtiments appartiennent en propre à l'exploitant.

Des bâtiments plus modernes pour le gavage

La production française de canards gras est largement dominante en Europe. Elle est toujours fortement localisée dans l'ouest du pays. 97 % des animaux finis sont produits en Aquitaine, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Bretagne et Poitou-Charentes. La production a augmenté de 5 % depuis 2004 pour ces cinq régions. Aquitaine se classe toujours en tête avec 42 % de la production totale, suivie par Midi-Pyrénées (23 %) et Pays de la Loire (21 %). Cette dernière région augmente sa production de 20 % depuis 2004 et rattrape Midi-Pyrénées. Le nombre d'exploitations produisant du canard gras est passé de 3 800 en 2004 à un peu moins de 2 500 en 2008, soit un repli de 39 %. Le nombre de bâtiments hébergeant des canards à gaver s'est réduit dans la même proportion, leur surface est passée de 129 m² à 175 m² en moyenne. Trois bâtiments sur quatre possèdent un système de ventilation (deux sur trois en 2004) et un sur quatre dispose d'un système de refroidissement,

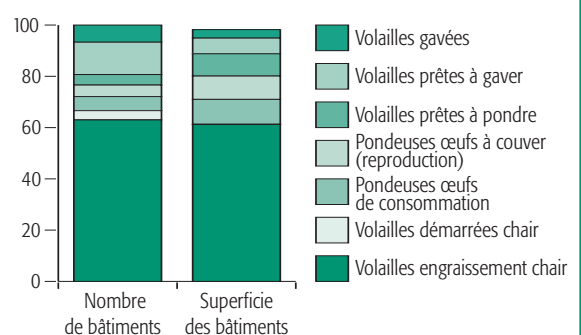
brumisateur ou padcooling (17 % en 2004). Un bâtiment sur six est équipé de chauffage, principalement des radiants gaz. L'âge moyen de mise en gavage reste le même qu'en 2004 : l'opération débute à 13 semaines, avec des variations allant de 12 à 15 semaines suivant les régions. La période de gavage est raccourcie d'un jour en moyenne : quatorze jours contre quinze en 2004. Pour abattre les animaux, les exploitants font plus largement appel aux abattoirs : seulement 40 % des exploitations disposent actuellement d'un local d'abattage spécialement aménagé contre 54 % en 2004.

Une production très intégrée

La production de volailles finies est à près de 70 % commercialisée en intégration totale vers l'industrie, les abattoirs ou les coopératives, la filière de qualité ne l'étant qu'à 35 %. La Bretagne est particulièrement concernée avec 92 % de sa production en intégration totale. La vente aux détaillants ou directement aux GMS² avec lesquelles ont été définis des cahiers des charges spécifiques à l'enseigne, est plus ciblée sur certaines catégories de volailles : elle représente près de 8 % des volumes commercialisés pour les poulets dits « autres qualités » et 6 % pour les poulets ➤

1. pondeuses hors cages d'œufs de consommation.
2. GMS : grandes et moyennes surfaces.

Bâtiments avicoles selon la destination en 2008

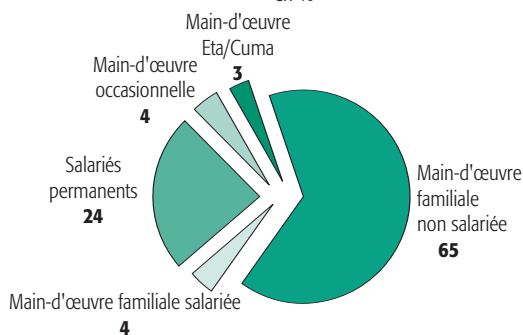


Source : Agreste, SSP, enquêtes avicoles 2008

Répartition de la main-d'œuvre avicole (Uta)

en 2008

en %



Source : Agreste, SSP, enquêtes avicoles 2008

- AOC. Seulement 1 % de la production de volailles est vendue en direct à la ferme, sur les marchés ou par internet mais concerne 21 % des poulets de plus de 8 semaines, 37 % des pintades bio et 42 % des canards à rôti bio. La production d'œufs n'est commercialisée qu'à 40 % en intégration totale et 18 % sont vendus aux détaillants ou directement aux grandes et moyennes surfaces.

Près d'un tiers des exploitants en EARL¹

L'aviculture est l'activité principale de la moitié des aviculteurs. Un sur cinq déclare même que

le revenu avicole constitue la totalité du revenu de l'exploitation : ils sont 40 % en Bretagne. L'âge moyen des aviculteurs est de 46 ans. Un peu plus de 20 % des chefs d'exploitation sont des femmes (près de 23 % sur l'ensemble du monde agricole). La part des femmes chez les éleveurs spécialisés en volailles de chair est encore plus faible : seulement 18 %. La progression des EARL¹ est importante : de 23 à 30 % des exploitations en 4 ans, au détriment des exploitations individuelles. Les formes sociétaires en général s'imposent particulièrement dans ce secteur : elles concernent plus de la moitié des exploitations. Le monde avicole emploie 22 900 UTA par an dont 7 % en tant que main-d'œuvre occasionnelle ou provenant d'entreprises de travaux agricoles ou de coopératives d'utilisation de matériel agricole. La main-d'œuvre familiale non salariée constitue 65 % des UTA utilisées en aviculture, part encore plus importante dans le Sud Ouest (Aquitaine et Midi Pyrénées) où elle atteint 72 %.

Cependant, lorsque le revenu de l'activité avicole représente la totalité du revenu de l'exploitation, la part de la main-d'œuvre salariée permanente atteint 44 %. Si en moyenne, une exploitation avicole occupe 1,1 UTA par an, la quantité de travail nécessaire varie selon l'orientation : la production de volailles de chair n'occupe que 0,8 UTA alors que la production de palmipèdes gras nécessite 1,3 UTA, celle d'œufs de consommation 1,7 et celle d'œufs à couver 2,8. Un salarié sur deux travaille à temps complet. L'entraide entre exploitants joue un rôle important : elle représente 13 % des heures effectuées par de la main-d'œuvre non permanente, essentiellement pour l'enlèvement des volailles qui intervient en principe la nuit.

**Marie-José Callais
Christian Pendaries**

*Bureau des statistiques animales
Service de la statistique et de la prospective*

1. EARL : exploitation agricole à responsabilité limitée.

Typologie

■ Les exploitations avicoles sont classées en cinq classes de production : œufs de consommation, œufs à couver, volailles de chair, palmipèdes gras, volailles d'élevage ou mixtes suivant la valorisation relative de chacun des postes sur l'exploitation.

Définitions

- **Poulets de qualité** : poulets label, bio, AOC, chapons et poulardes.
- **Bâtiment** : toute construction, même simple cabane mobile, pouvant être fermée afin de maîtriser les conditions d'ambiance (éclairage, ventilation, chauffage) contrairement à un abri qui ne peut être clos.
- **UTA** : une unité de travail annuel correspond au travail d'une personne travaillant à temps plein pendant une année.

Méthodologie

■ L'enquête aviculture a été réalisée en France métropolitaine par le SSP en collaboration avec les services déconcentrés de statistique agricole. Comme celle de 2004, l'enquête recueille les données structurelles et techniques sur les élevages de volailles, analyse les systèmes de production, et dénombre les animaux produits par espèce. La collecte est faite par des enquêteurs de mars à mai 2009 auprès de 7 711 exploitations dans 48 départements. L'enquête porte sur les exploitations qui ont produit pour la vente en 2008 des volailles de chair, gavées, des œufs de consommation ou à couver. Les seuils d'enquêtes sont fonction des espèces : 1 000

poules pondeuses ou poulettes pour la ponte présentes, ou poulets ou dindes, 500 pintades, pigeons ou cailles, 200 canards à rôti ou à gaver, 20 oies, ainsi que les bâtiments d'au moins 200 m² pour les volailles de chair. Le gibier et l'activité d'accoureur seule sont exclus de l'enquête.

■ Cette enquête par sondage a été complétée par une enquête téléphonique allégée portant principalement sur les volumes produits sur 93 départements métropolitains alors qu'en 2004, elle ne portait que sur 66.



MINISTÈRE
DE L'ALIMENTATION
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

Agreste : la statistique agricole

Secrétariat général. SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

12, rue Henri Rol-Tanguy, TSA 70007 - 93555 Montreuil-sous-bois Cedex. Tél. : 01 49 55 85 85 — Fax : 01 49 55 85 03

■ Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald ■ Conception : Yann Le Chevalier
■ Composition : SSP ■ Impression : SSP Toulouse ■ Dépôt légal : à parution ■ ISSN : 0246-1803 ■ Prix : 2,50 €
■ © Agreste 2010